

PAT Amiens Métropole

PAT Amiens Métropole-Manger local la recette idéale

Date de la dernière actualisation : 27/02/2024



› PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 1**

› Date de labellisation : **2021**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Hauts-de-France

Somme

L'agriculture est au cœur des préoccupations métropolitaines depuis le début des années 2000. En 2003, Amiens Métropole signe avec les organisations professionnelles agricoles, un Protocole-cadre de l'agriculture périurbaine ayant pour ambition de faire face aux pressions urbaines croissantes subies par l'agriculture. Le renouvellement en 2018 de ce dernier avec la Chambre d'Agriculture de la Somme, la FDSEA de la Somme, le Syndicat Départemental de la Propriété Rurale et le syndicat des Jeunes Agriculteurs de la Somme engage à nouveau Amiens Métropole, qui souhaite tendre vers un nouveau modèle alimentaire, dans une démarche avec le monde agricole en parallèle de la construction du PAT initiée en 2017.

Amiens Métropole est une Communauté d'Agglomération depuis 1999. Elle est présidée par Monsieur Alain GEST et regroupe 39 communes. De par son statut d'Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI), elle dispose de compétences multiples à l'échelle du territoire (aménagement, développement économique, politique de la ville, eau, action sociale...) qui en font un acteur majeur pour la mise en place du Projet Alimentaire Territorial aux côtés des instances et acteurs du système alimentaire territorial.

Le diagnostic agricole et alimentaire a mis en lumière la diversité des initiatives présentes au sein de l'agglomération et a permis d'établir un premier état des lieux du système alimentaire métropolitain.

Ainsi Amiens Métropole est un territoire hétérogène qui rassemble ruralité et urbanisation. L'agriculture façonne et structure l'organisation de la métropole amiénoise et lui confère son identité si singulière. Longtemps industriel, le territoire est aujourd'hui majoritairement tertiaire, l'agriculture ne représentant que 0,5% des emplois. Les premiers éléments du diagnostic ont permis de se rendre compte des principales caractéristiques du territoire :

Une production agricole diversifiée principalement tournée vers les productions végétales ;

289 exploitations en 2010 (diminution de 34% entre 1988 et 2010)

22 506 ha de terres agricoles

66 ha de surface moyenne (contre 85 ha pour la Somme)

67% des exploitations sans élevage

27 exploitations certifiées "Agriculture Biologique"

Une offre en circuits courts essentiellement proche d'Amiens et tournée vers le maraîchage ;

37 exploitations ont une activité de diversification dont 19 proposent la vente en circuits courts en 2021

Une distribution alimentaire diversifiée (marchés, GMS, magasin à la ferme...) mais hétérogène sur les différentes communes d'Amiens Métropole ;

194 commerces alimentaires, 15 marchés et 11 AMAP sachant que 81% des commerces alimentaires sont situés à Amiens.

Des industries agroalimentaires en lien avec les productions du territoire ;

19 industries agroalimentaires en 2021

Un approvisionnement local en progression dans la restauration collective ;

32 structures utilisent l'outil Approlocal qui met en relation les producteurs samariens avec les restaurateurs publics et privés

Une diversité d'acteurs présents sur le territoire. Le schéma suivant représente les différents acteurs rencontrés en 2018 en entretiens semi-directifs

La Chambre d'Agriculture et Amiens Métropole se sont lancés dans la construction d'un PAT avec pour objectifs de créer et développer un projet global et transversal autour des questions alimentaires en :

- Répondant aux enjeux du « Bien produire » et du « Bien manger »,
- Développant une économie agricole et alimentaire ancrée sur le territoire métropolitain,
- Favorisant la consommation des produits locaux,
- Faisant des habitants, consommateurs, producteurs, transformateurs et distributeurs des acteurs du Projet Alimentaire Territorial.

Chiffres clés du territoire



180 905 habitants

39 communes

514,36 habitants/km²

351,71km² de communes



60,10% de SAU

1,15% de la SAU en bio

210 exploitations/km²

21 060,00 hectares de SAU



14,76% de chômage

19 270,00€ de revenu médian



350,09 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Amiens Métropole (Communauté de communes)
- › Chambre d'Agriculture de la Somme (Chambre d'agriculture)

Nom de l'instance de décision

COFIL

Partenaires de l'instance de décision

Les objectifs stratégiques du projet

Répondre aux enjeux du "Bien produire" et du "Bien Manger"

Développer une économie agricole et alimentaire ancrée sur le territoire métropolitain

Favoriser la consommation des produits locaux

Faire des habitants, consommateurs, producteurs, transformateurs et distributeurs des acteurs du PAT

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Non

Coopération interterritoriale

Non

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

a.legrand@amiens-metropole.com

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région